

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 27 juin 2022

Délibération n° 2022-1131

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Lyon 7ème

Objet : Attribution d'une subvention à la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE)-Université de Lyon (UDL) pour son programme d'actions 2022

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel Longueval

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 10 juin 2022

Secrétaire élu(e) : Monsieur Matthieu Vieira

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charriot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Asti-Lapperrière (pouvoir à M. Grivel), M. Marion (pouvoir à M. Novak), Mme Fréty (pouvoir à M. Bub), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Georgel (pouvoir à Mme Popoff), M. Boumerit (pouvoir à M. Legendre), M. Corazzol (pouvoir à Mme Jannot), M. Kabalo (pouvoir à Mme Perriet-Roux), Mme Percet (pouvoir à M. Barla).

Conseil du 27 juin 2022**Délibération n° 2022-1131**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Lyon 7ème

Objet : Attribution d'une subvention à la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE)-Université de Lyon (UDL) pour son programme d'actions 2022

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

L'Université de Lyon est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, constitué sous la forme d'une COMUE au sens des articles L 711-1 et L 711-2 du code de l'éducation.

Elle regroupe 11 établissements d'enseignement supérieur et de recherche et un organisme de recherche membre, ainsi que 24 établissements associés. Elle ambitionne de faire du site universitaire de Lyon/Saint-Etienne un des 10 pôles européens de référence en matière de recherche, de valorisation et d'enseignement supérieur.

Dans le cadre de la présente délibération, la Métropole de Lyon souhaite accompagner la COMUE-UDL dans la réalisation de son programme d'actions 2022, dans le prolongement de son engagement depuis 2008. Ce soutien s'inscrit dans le cadre de la compétence obligatoire de la Métropole en matière de programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche prévue par l'article L 3641-1 du code général des collectivités territoriales.

II - Objectifs

Tout en prenant en compte le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI), les outils d'intervention de la Métropole en matière d'enseignement supérieur-recherche sont multiples : les programmes d'actions annuels grâce auxquels de nombreux projets ont pu être réalisés, le schéma de développement universitaire (SDU), les grands projets portés par la COMUE-UDL (plan campus, programme avenir Lyon/Saint-Etienne-PALSE, etc.), le contrat de plan État-Région (CPER), le schéma directeur de la vie étudiante.

Les établissements du site Lyon/Saint-Étienne sont, depuis plusieurs années, engagés dans un processus de collaboration et de structuration au travers de la COMUE-UDL.

Par son soutien à celle-ci, la Métropole poursuit plusieurs objectifs :

- la vie étudiante : avec près de 180 000 étudiants et des projections de croissance importante des effectifs sur les prochaines années, la collectivité fait face à un défi de taille pour assurer leur accueil et leur intégration,

- la connexion entre sites universitaires et développement économique : création des conditions de l'innovation pour le développement économique ; pluridisciplinarité ; continuum entre formation, recherche et valorisation,

- la structuration et l'intégration urbaine des sites universitaires : l'aménagement urbain des lieux universitaires, campus ou sites, est un enjeu majeur de structuration du territoire dont les impacts en termes de mobilité, logements, développement économique et aménités urbaines sont importants,
- la lisibilité du site universitaire : en soutenant la COMUE-UDL, la collectivité a contribué à générer une image unifiée du site universitaire, dont la particularité est le nombre important d'acteurs,
- la lisibilité nationale et internationale : l'enseignement supérieur et la recherche se nourrit des collaborations nationales et internationales, lesquelles ont un impact positif sur le développement et la valorisation du territoire.

III - Bilan des actions réalisées au titre de l'année 2021

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0783 du 18 octobre 2021, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 640 000 € au profit de la COMUE-UDL dans le cadre de son programme d'actions 2021, dont les éléments de bilan sont exposés ci-après.

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire qui a fortement impacté le site universitaire. La mise en œuvre des actions s'est faite en conformité avec les restrictions imposées à la COMUE-UDL et à ses équipes.

1° - Une Métropole universitaire de la réussite inclusive

S'agissant de la structuration des campus, des actions ont été mises en œuvre afin d'engager les campus universitaires vers un développement plus équilibré à l'échelle du territoire. Ainsi, des études thématiques ont été réalisées sur le rôle de la communauté universitaire dans la transition, la précarité étudiante et l'accès à la pratique et aux équipements sportifs. Une étude sur l'évolution des effectifs étudiants a également été menée permettant d'anticiper les futurs besoins en infrastructures.

En 2021, la COMUE a poursuivi et amplifié ses actions en faveur de la santé des étudiants. Afin d'améliorer l'accès aux soins des étudiants, l'UDL a :

- fourni des supports d'information (brochure "prendre soin de sa santé, c'est pas compliqué") et d'orientation (carnet d'adresse "tous les numéros utiles pour ma santé") à l'ensemble de ses établissements membres et associés,
- mis en place un portail santé, recensant les informations, procédures, dispositifs et contacts utiles à la santé physique et mentale des étudiants.

Afin de prévenir et d'améliorer la prise en charge du mal-être étudiant :

- une campagne de communication a été menée pour sensibiliser les étudiants à l'importance de la santé mentale, déstigmatiser et lever les tabous sur cette thématique et les informer sur les ressources existantes sur leur territoire,
- pour faire face à la saturation de l'offre de soin, d'une part, ainsi qu'aux spécificités et besoins croissants de la population étudiante, d'autre part, le développement d'une infrastructure centrale et spécialisée en santé mentale étudiante est apparu comme indispensable. De cette volonté est né le projet de création d'un Centre de santé mentale étudiant (CSME). Les premières études d'ingénierie (modélisation, scénario, dimensionnement) ont été réalisées en 2021.

Les actions relatives au *Students Welcome Desk* (SWD) se sont poursuivies au cours de l'année afin de :

- développer un dispositif d'accueil SWD pour une meilleure coordination des actions et un accueil plus efficace à l'échelle du territoire,
- proposer un accompagnement individuel aux démarches administratives de rentrée,
- accroître la visibilité du dispositif et faciliter l'accès à l'information sur les services de la vie étudiante grâce aux événements thématiques,
- coordonner des événements d'accueil.

Par ailleurs, des actions spécifiques ont été développées autour de la santé des étudiants internationaux via des ateliers (gestion du stress, ateliers diabétiques avec le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires –CROUS-, etc.) et 5 ambassadeurs santé sont allés à la rencontre de 900 étudiants.

Du fait du contexte sanitaire, les structures et équipements culturels ont été fermés, ce qui n'a pas permis de mettre en œuvre le dispositif d'accompagnement à la création artistique. Le financement prévu a été reporté sur la thématique santé.

2° - Un écosystème d'enseignement supérieur et de recherche connecté à son territoire

S'agissant de la connexion de l'offre de formations aux besoins du territoire dans le cadre de la formation tout au long de la vie, près de 300 participants ont assisté aux rencontres de la logistique urbaine. Le centre des ressources numériques *building information modeling* (BIM) a été ouvert aux publics de la formation continue et formation initiale du territoire de Lyon et Saint-Etienne.

Le *Disrupt'Campus* de l'UDL, campus étudiants-entreprises sur le thème de la transformation numérique, regroupe un diplôme d'université (DU) transformation numérique et un cycle de conférences en partenariat avec la Métropole. En 2021, 17 diplômés du DU transformation numérique ont travaillé en étroite collaboration avec les entreprises du territoire pour les accompagner dans leur projet d'innovation numérique.

Un cycle de conférences transformations numériques a été créé en 2018 en partenariat avec la Métropole. En 2021, 7 conférences ont pu avoir lieu en présentiel et en distanciel, rassemblant plus de 105 personnes ; les conférences totalisent à ce jour plus de 2 440 vues.

S'agissant de la valorisation et de la promotion du doctorat, de nombreuses formations non disciplinaires d'ouverture sont proposées aux doctorants (plus de 80 modules dans le catalogue de formations transversales), telles que :

- atelier découverte jeu de compétences
- affirmation de soi et gestion des personnalités difficiles
- découvrir la R&D
- le métier de consultant après le doctorat
- management d'équipe projet

Le bilan 2021 du dispositif Doctor'Entreprise est remarquable : 27 structures ont été accompagnées dont 18 TPE/PME. L'accompagnement Doctor'Entreprise s'est concentré sur la recherche des futurs doctorants (11 projets), la recherche des laboratoires partenaires (13 projets) et dans 3 cas, sur la recherche d'entreprises pour des projets portés par les futurs doctorants et leurs laboratoires de recherche. La stratégie de communication s'est focalisée sur l'organisation d'une matinale "innovation en entreprise : l'atout des doctorants" dédiée aux entreprises et coorganisée avec le Medef Lyon-Rhône. Elle s'est déroulée le jeudi 4 mars 2021 à la Cité des entreprises (Lyon 8ème).

3° - Une communauté universitaire ouverte sur la cité et porteuse des enjeux de demain

Le conseil d'administration de la fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) a décidé, en 2021, le transfert de l'ensemble des actions relatives à l'entrepreneuriat-étudiant de la FPUL vers la COMUE-UDL.

Le bilan 2021 de l'activité de la FPUL puis de la COMUE-UDL est le suivant :

- Campus création : 641 étudiants de 24 composantes d'établissements ont participé à cette 18^{ème} édition, soit 182 équipes. Soixante-six projets ont participé à la demi-finale et 12 projets à la finale. Chaque équipe a bénéficié d'un accompagnement et d'un cycle de séminaires, d'ateliers thématiques et de soirées réseau et coaching. En raison de la situation sanitaire, l'ensemble du concours s'est déroulé en format digital. Un *roadbook* a été créé : outil digital permettant à chaque étudiant de bénéficier d'un suivi renforcé et qui a permis au jury de mesurer l'implication des candidats,

- Jeunes entreprises accélérées (JEA) : 74 candidats sélectionnés, 22 jeunes entreprises ont participé à cette 14^{ème} édition. Il s'agit ici de véritables projets de création d'entreprises portés, chacun, par un ou plusieurs jeunes étudiants ou jeunes diplômés. Ces jeunes entrepreneurs ont bénéficié d'un accompagnement (séminaires, ateliers, coaching et partages d'expériences). La session n'a pas été impactée par la crise sanitaire. Un accompagnement renforcé a été mis en place à l'issue du programme pour accompagner les jeunes entrepreneurs durant le confinement.

Par ailleurs, 100 entrepreneurs sont hébergés par les 4 incubateurs du site universitaire. Le festival HUBLO a été entièrement digitalisé avec 50 000 vues sur les pages dédiées.

Pour explorer la question de la réconciliation entre la société et une industrie en pleine mutation, un numéro de Pop'Sciences MAG, de novembre 2021, s'est inscrit dans la semaine de l'industrie et a permis de collaborer avec les partenaires du *Think & Do Tank* (T&D) sciences, société et industrie qui rassemble chercheurs et acteurs du territoire dans une action-recherche intégrée au projet Territoire d'innovation de grande ambition (TIGA) portée par la Métropole dont l'ambition est une industrie (re)connectée et intégrée à son territoire et à ses habitants.

Dans le cadre de la crise sanitaire, la COMUE s'est mobilisée aux côtés de ses établissements afin d'accompagner au mieux les étudiants et personnels dans cette période troublée. En partenariat avec l'académie de Lyon, la Métropole et le CROUS de Lyon, la COMUE-UDL a lancé en octobre 2021 un nouveau portail

numérique dédié aux aides étudiantes. Afin de mieux informer les étudiants sur l'offre de services qui leur est destinée sur le territoire, cette plateforme internet propose des entrées thématiques (se nourrir, gérer son budget, se loger, prendre soin de soi, s'équiper, se déplacer), par territoire et par établissement d'enseignement supérieur et centralise l'ensemble des dispositifs d'aides, de soutien et les contacts utiles aux étudiants de l'académie de Lyon (mesaides.universite-lyon.fr). Près de 10 910 visiteurs se sont déjà rendus sur le portail entre le 4 octobre 2021 et le 03 avril 2022 et ont consulté près de 36 000 pages. Le site internet lyoncampus.com de la Métropole assure le relai vers ce portail.

IV - Programme d'actions pour 2022 et plan de financement prévisionnel

La rédaction de ce programme s'inscrit dans le contexte d'une profonde évolution pour les partenaires Métropole et COMUE-UDL.

La COMUE-UDL retrouve depuis mars 2022 une présidence qui doit faire évoluer son modèle et son intervention.

La Métropole fait évoluer son positionnement sur le champ de l'enseignement supérieur et la recherche dans le cadre plus général de la réalisation de son second SDU 2022-2032.

Par le renouvellement du partenariat avec la COMUE-UDL, incarné par ce programme d'actions 2022, la Métropole souligne l'importance de la coordination de site pour mener à bien des projets pluridisciplinaires et pluri-établissements à l'échelle de Lyon/Saint-Étienne au bénéfice de l'ensemble des étudiants, des personnels, enseignants et chercheurs.

1° - L'entrepreneuriat au service de l'insertion professionnelle et l'employabilité des jeunes

Cette ambition porte sur l'entrepreneuriat-étudiant et le portage de projets qui donnent aux étudiants et aux jeunes du territoire l'opportunité d'acquérir des compétences et connaissances qui seront bénéfiques au plan personnel comme professionnel.

Ainsi, le Centre d'entrepreneuriat Lyon/Saint-Étienne poursuit son développement sur les actions de sensibilisation, le diplôme d'étudiant-entrepreneur et l'accompagnement des porteurs de projets et contribue ainsi à la mise en réseau des incubateurs universitaires du territoire.

Le Centre s'ouvre sur de nouveaux publics, notamment issus de la diversité avec le programme Diversitech et contribue à l'écosystème entrepreneurial du territoire, notamment *via* le Festival LYVE de la Métropole.

2° - Les innovations connectées aux besoins du territoire

Cette ambition concerne la fabrique de l'innovation et l'action portée par le laboratoire d'excellence (LabEx) Intelligence des mondes urbains (IMU) dans le cadre du TIGA. Les bénéficiaires des actions développées sont les étudiants, les acteurs socio-économiques et la société civile.

Ainsi, la fabrique de l'innovation développe des actions visant à ouvrir l'université à tous les publics *via* les espaces de créativité et le fablab permettant à chacun de venir maquetter et prototyper son projet.

La fabrique développe des challenges étudiants et permet aux enseignants-chercheurs de se former aux méthodes et outils de créativité. Le réseau MEANS s'inscrit, quant à lui, dans le cadre de la réindustrialisation des territoires en donnant un accès facilité aux ressources technologiques académiques existantes sur le site universitaire.

La COMUE-UDL s'est associée à la Métropole dans le cadre de l'appel à projet TIGA que la Métropole a remporté en janvier 2019. Ce projet ambitieux, portant sur l'industrie intégrée et (re)connectée à son territoire et ses habitants, est l'occasion de renforcer la synergie entre la Métropole, les entreprises et les laboratoires de recherche de l'UDL. Deux actions sont co-portées par l'UDL, dont l'une est intitulée T&D et portée par le LabEx IMU. L'autre projet concerne le réseau Les Soudés et Indulo qui est un démonstrateur de médiation industrielle vers les jeunes et les demandeurs d'emplois qui prend la forme d'une micro-usine à vélos.

3° - La recherche et la formation au service des transitions

Cette ambition concerne le doctorat, la formation tout au long de la vie, la vie des campus et les projets de recherche du LabEx IMU. Les bénéficiaires des actions développées sont les doctorants, les acteurs socio-économiques et la société civile.

La COMUE-UDL propose, depuis plusieurs années, dans sa stratégie doctorale, d'affirmer la visibilité du doctorat, notamment, auprès des acteurs économiques du territoire. Il s'agit de poursuivre les actions engagées, notamment, pour développer les compétences nécessaires aux doctorants pour s'insérer professionnellement et favoriser les événements de rencontre entre le monde académique et le monde économique.

La formation, tout au long de la vie proposée par la COMUE-UDL, développe de nouvelles formations en adéquation avec les besoins du territoire particulièrement avec le projet cap vert sur les leviers de la transition écologique.

Le soutien au LabEx intelligence des mondes urbains se poursuit au travers de projets de recherche (EPOC sur l'observatoire du climat, etc.), d'évènements scientifiques ou de la chaire Habitat. Le LabEx IMU collabore également avec la Métropole autour du plan nature pour un rapport technique d'aide à la décision sur le sujet de la végétalisation et de la densification.

Il s'agit enfin du soutien à l'Ecole Urbaine de Lyon qui participe à la démarche Eau FuturE de la Métropole.

4° - Culture et vie étudiante au sein d'un territoire accueillant

Cette ambition concerne la diffusion de la culture scientifique et technique et la vie des campus. Les bénéficiaires des actions développées sont les étudiants et la société civile.

La COMUE-UDL doit ainsi répondre à l'enjeu de valorisation du potentiel de recherche du site auprès du territoire. Les actions sciences et société ont ainsi pour objectif de favoriser le dialogue entre la société civile, les entreprises et les chercheurs. La plateforme pop sciences, destinée à la visibilité et à l'accessibilité des travaux de recherche réalisés sur le site universitaire, poursuit son développement en 2022. Les dispositifs de médiation scientifique sont regroupés au sein de la stratégie pop sciences : pop sciences forum (rencontres chercheurs-citoyens), pop sciences mag (magazine en ligne) et pop sciences festival.

La COMUE-UDL intervient au côté de la Métropole dans son rôle d'acteur et soutien de la recherche sur le dispositif d'aide aux colloques et manifestations scientifiques et le prix de la jeune recherche.

S'agissant du volet vie des campus, la COMUE-UDL participe à la réalisation du SDU de la Métropole et plus particulièrement sur les aspects de participation étudiante. Un certain nombre d'actions sont également développées sur le champ de la précarité étudiante : Centre de santé mentale inter-U, étudiants relais-santé, accueil des étudiants internationaux avec le SWD.

Pour l'ensemble des actions soutenues par la Métropole, la COMUE-UDL s'engage à faire mention et référence au partenariat engagé avec la collectivité.

Plan de financement prévisionnel 2022 (en €)

Nature de l'action	Subvention Métropole (en €)	Dépenses UDL sur l'action (en €)
1/ l'entrepreneuriat au service de l'insertion professionnelle et l'employabilité des jeunes	90 000	150 000
Centre d'entrepreneuriat Beelys	90 000	150 000
2/ les innovations connectées aux besoins du territoire	138 000	358 000
Fabrique de l'innovation	45 000	120 000
Les Soudés et Indulo	75 000	220 000
LabEx IMU (Plan Nature Métropole)	18 000	18 000
3/ la recherche et la formation au service des transitions	179 200	2 169 049
Fabrique de l'innovation (fabrication éco-efficente)	5 000	5 000
doctorat	40 000	130 000
formation tout au long de la vie	30 000	298 000
stratégie immobilière et vie des campus (soutien aux actions liées à la transition écologique)	15 000	50 000
LabEx IMU	30 000	1 288 200
école urbaine de Lyon (Eau FuturE)	13 200	13 200
école urbaine (L'atlas des surfaces)	6 000	26 649
Collegium de Lyon	40 000	358 000
4/ culture et vie étudiante au sein d'un territoire accueillant	275 000	765 000
culture sciences et société /Pop'sciences	40 000	145 000
stratégie immobilière et vie des campus (SDU, campus manager...)	210 000	535 000
<i>student Welcome Desk (SWD)</i>	25 000	85 000
Total	682 200	3 442 049

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 682 200 € au profit de la COMUE-UDL dans le cadre de la réalisation de ce programme d'actions pour l'année 2022 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 682 200 € au profit de la COMUE-UDL pour son programme d'actions 2022,

b) - la convention à passer entre la Métropole et la COMUE-UDL définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 682 200 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2022 - suivants :

- 570 000 € sur le chapitre 65 - opération n° 0P03O2232,
- 6 000 € sur le chapitre 65 - opération n° 0P33O3063A,
- 18 000 € sur le chapitre 65 - opération n° 0P26O2881,
- 75 000 € sur le chapitre 65 - opération n° 0P01O5572,
- 13 200 € sur le chapitre 65 - opération n° 0P02O2038.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220627-285006-DE-1-1 Date de télétransmission : 30 juin 2022 Date de réception préfecture : 30 juin 2022
